

Communiqué de presse du 12 octobre 2009

6^e révision de l'AI: l'achat par l'Etat des moyens auxiliaires n'est pas la solution

Le secteur des moyens auxiliaires est opposé à l'achat par l'Etat des moyens auxiliaires. La création d'une base légale permettant à l'Etat de lancer des appels d'offres, telle qu'elle est prévue dans le cadre de la 6^e révision de l'AI, constituerait une ingérence disproportionnée et inutile dans la sphère économique et aurait des conséquences néfastes pour les personnes concernées. La solution alternative passe par l'économie de marché.

Berne, le 12.10.09 – Dans le cadre de la 6^e révision de l'AI, le Conseil fédéral propose la création d'une base légale permettant à l'Etat d'acheter des moyens auxiliaires et des prestations de service. Il entend ainsi donner la possibilité à l'Etat de réaliser l'achat de l'ensemble des moyens auxiliaires (au total 40 catégories). Les produits seraient achetés par l'office fédéral des assurances sociales (OFAS) et distribués par un centre logistique étatique, ce qui restreindrait massivement la liberté de choix des personnes concernées. Si celles-ci optaient pour un moyen auxiliaire ne faisant pas partie de l'offre étatique, elles seraient obligées de renoncer à la contribution de l'AI.

Conséquences économiques et sociales

Dans tous les pays où l'achat de moyens auxiliaires est du ressort de l'Etat, l'équipement des personnes concernées s'est dégradé, dans la mesure où ce système entraîne l'apparition de listes d'attente, parfois longues. Cette situation affecte en premier lieu les personnes concernées et leur insertion dans la société. Au plan économique, l'achat par l'Etat se traduit par un monopole étatique de la demande. Résultat: les entreprises produisent au moindre coût et respectent tout juste le cahier des charges défini par l'Etat. Les entreprises non retenues lors du premier appel d'offres se retirent du marché. Subsiste alors un fournisseur à bas coût qui sera en mesure de dicter ses prix à l'Etat, au détriment des assurances sociales. En Suisse, l'achat par l'Etat entraînerait la perte d'emplois qualifiés dans des entreprises aujourd'hui solides et compétitives. Les systèmes étatisés débouchent par ailleurs sur un cadre général hostile à la recherche, ce qui mettrait en péril la position de la Suisse dans ce domaine.

Etudier des solutions alternatives conformes à l'économie de marché

La base légale envisagée constitue une ingérence disproportionnée dans la sphère économique. Les instruments actuellement disponibles dans le domaine de l'achat de moyens auxiliaires sont suffisants pour organiser le système de fourniture dans ce secteur. C'est ce que démontrent les nombreuses conventions tarifaires nouvelles récemment conclues en faveur des assurances sociales ainsi que les dépenses globalement en recul de l'AI dans le domaine des moyens auxiliaires (2004: 262 millions de francs, 2008: 242 millions de francs). Le rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) de juin 2007 a proposé des solutions susceptibles d'améliorer un marché qui fonctionne. Ces pistes doivent être étudiées.

Pour tout renseignement:

- Melchior Buchs, Secrétaire général de la FASMED, 031 380 85 95/079 415 88 28
- Dominik Feusi, service de presse d'«auditionsuisse», 031 312 28 50/079 359 88 23

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que l'ensemble des réponses de consultation sur les sites www.hoerschweiz.ch et www.fasmed.ch.

«auditionsuisse» (www.hoerschweiz.ch) est la plate-forme de communication du secteur des aides auditives. Les associations des fabricants et des prestataires de services se sont réunies pour proposer au public des informations sur la fourniture des aides auditives en Suisse, les derniers développements dans le domaine des aides auditives et la prévention des lésions de l'ouïe. Vous trouverez sur notre site Internet d'autres faits et chiffres sur la fourniture d'aides auditives en Suisse.

La FASMED (www.fasmed.ch) est la Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale. Le but de la FASMED est d'encourager des soins médicaux de haute qualité, économiques et socialement acceptables. Elle regroupe aujourd'hui environ 240 entreprises membres dans toute la Suisse et représente la branche des équipements médicaux avec un volume d'affaires d'environ six milliards de Francs.